



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - BP Génie Climatique - U20 - Étude, mise en œuvre et confinement des fluides - Session 2012

Correction de l'Épreuve E.2 - B.P. Monteur en installations de génie climatique

Diplôme : B.P. Monteur en installations de génie climatique

Matière : Étude, mise en œuvre et confinement des fluides

Session : 2012

Durée : 15 heures

Coefficient : 4

Correction de la Partie Pratique

Cette épreuve vise à évaluer la capacité des candidats à réaliser une installation en respectant des normes précises de qualité, d'étanchéité et de présentation.

Soudure et Étanchéité

On vous demande de réaliser une soudures sur un ouvrage particulièrement en respectant des règles précises. Le point le plus crucial ici est l'étanchéité du montage, car toute fuite entraînera une pénalité.

1. Réalisation de la vanne 3 voies

La vanne doit être matérialisée par un té en $\varnothing 33.7/2.9$, avec un raccord union.

Points : 0 à 20 points selon la réalisation de la soudure.

2. Traitement de l'Étanchéité

Pour chaque fuite, une pénalité de 5 points sera appliquée, avec un maximum de trois fuites. Si la mise en eau est impossible, une pénalité de 20 points sera appliquée.

Points : -5 points par fuite, maximum de 3 fuites. -20 points si mise en eau impossible.

Faconnage du Té 131

Le té 131 sur la vanne doit être réalisé avec une courbe de commerce 3D et doit être seulement pointé lors de la phase de fabrication.

Points : 0 à 20 points en fonction de la précision du pointage.

Brides

Les deux brides doivent être assemblées au TIG (Tungstène Inert Gas) ou à l'arc. Le reste de la pièce sera soudé au chalumeau.

Points : 0 à 15 points en fonction de l'exécution de l'assemblage des brides.

Dimensions et Contrôles

Vous devez réaliser la pièce en respectant une précision de +/- 2mm. Cela implique des contrôles réguliers des dimensions au cours de l'assemblage.

Points : 0 à 30 points en fonction du dégauchissage, alignement et équerrage.

Dimensions Encadrées

Les dimensions à suivre sont les suivantes :

- 210 mm : /5
- 290 mm : /5
- 310 mm : /5
- 290 mm : /5
- 360 mm : /5
- 140 mm : /5

Total pour les cotes encadrées : /30

Propreté du Poste de Travail

La propreté de la pièce et du poste de travail est un critère important. Le non-respect des normes de propreté peut également entraîner une pénalité.

Points : 0 à 15 points.

Présentation

La présentation générale de l'ouvrage est également évaluée. Cela inclut l'organisation des espaces de travail et la finition des pièces fabriquées.

Points : 0 à 10 points.

Total

Le total maximal pour l'épreuve est de 160 points. Les difficultés liées aux fuites, à la propreté et à la précision des débits sont des éléments cruciaux qui peuvent influencer fortement sur votre note finale.

Conseils Méthodologiques

- **Gestion du temps :** Établissez un planning clair pour gérer votre temps lors de chaque phase (soudure, assemblage, nettoyage).
- **Vérifiez régulièrement :** Contrôlez vos prouesses dans le temps, n'attendez pas la fin pour voir si tout est étanche.
- **Soins aux détails :** Portez une attention particulière aux mesures pour éviter de lourdes pertes de points.
- **Propreté importance :** Gardez votre poste de travail propre et organisationnel.
- **Communication :** Si vous avez un doute sur les instructions, n'hésitez pas à poser des questions au surveillant.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.